



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 1
Excusés : 1
Nombre de suffrages
exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
16/01/2023

Date d'affichage
27/01/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

27/01/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : M. DECLERCQ Ludovic donne procuration à Mme CHARROIS Nicole

Etai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Convention de gestion hivernale de salage des voiries Délibération n°2023 - 01

Considérant la proximité géographique des deux communes,
Considérant l'historique de mutualisation de la gestion hivernale entre les deux communes et des moyens techniques et humains de chacun,

Il est proposé une convention de gestion hivernale de salage de voiries sur les territoires de Bayon et de Virecourt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et l'unanimité,

AUTORISE

Madame le Maire à signer la convention de gestion hivernale de salage de voiries ci-annexée.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

